

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 681 737

(21) N° d'enregistrement national : 91 11742

(51) Int Cl<sup>5</sup> : H 01 S 3/14, 3/09

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 24.09.91.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la  
demande : 26.03.93 Bulletin 93/12.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.

(60) Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

(71) Demandeur(s) : Société dite: THOMSON-CSF — FR.

(72) Inventeur(s) : Pocholle Jean-Paul, Papuchon Michel  
et Puech Claude.

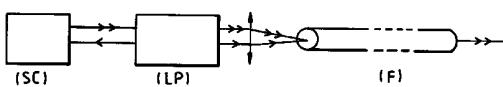
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Esselin Sophie.

(54) Source monofréquence de puissance à fibre optique.

(57) L'invention propose une source de lumière cohérente  
de puissance comprenant un oscillateur et une fibre optique  
amplificatrice, tous deux excités optiquement par la  
même source de pompage, l'émission à une longueur  
d'onde  $L_s$  issue de l'oscillateur étant amplifiée par la fibre  
optique.

Application: Réalisation de source primaire de puissance  
capable de commander un laser de plus grande puissance.



FR 2 681 737 - A1



M

## SOURCE MONOFREQUENCE DE PUISSANCE A FIBRE OPTIQUE

Le domaine de l'invention est celui des sources optiques cohérentes de moyenne puissance.

Actuellement les systèmes de télécommunications utilisent de plus en plus la transmission d'informations par fibres optiques, utilisant en outre des fibres optiques amplificatrices, afin d'augmenter la distance entre récepteurs.

Ces fibres sont généralement dopées à l'aide de terres rares permettant d'obtenir un effet laser sur les transitions radiatives de l'ion excité terre rare. Pour générer l'émission stimulée à une longueur d'onde  $L_S$ , il est nécessaire d'introduire une inversion de population entre état fondamental et état excité au niveau de l'ion terre rare, par une excitation extérieure appelée habituellement pompage. Cette opération de pompage est généralement réalisée par une diode laser dont l'émission est centrée sur la bande d'absorption de l'ion terre rare. Ainsi, un signal émis à la longueur d'onde  $L_S$  peut générer l'émission stimulée à la même longueur d'onde, entraînant une amplification du signal au sein de la fibre optique. L'ensemble émetteur de signal, fibre optique amplificatrice constitue une source de lumière cohérente très avantageuse car générant de fortes densités de puissance. Notamment ce type de source peut être utilisé comme source primaire d'un laser de puissance encore plus élevée.

C'est pourquoi la présente invention propose une construction particulièrement simple et compacte de ce type de source optique cohérente de moyenne puissance, n'utilisant qu'une seule source de pompage pour exciter la terre rare insérée dans la fibre optique et alimenter optiquement la source de signal. Ainsi, la source optique cohérente de moyenne puissance selon l'invention comprend :

- un laser de pompage émettant à la longueur d'onde

$L_p$  ;

- une source cohérente de signal émettant à une longueur d'onde  $L_S$  ;

5 - une fibre optique amplificatrice dopée avec une terre rare, cette fibre recevant la lumière de pompage et la lumière de la source de signal et émettant à la longueur d'onde  $L_S$  ; et est caractérisée en ce que la source cohérente de signal et la terre rare de la fibre optique sont excitées à la même longueur d'onde  $L_p$  par le laser de pompage.

10 Le laser de pompage émet de préférence un faisceau arrivant sur la source de signal dans une direction parallèle au faisceau émis par la source de signal. La source de signal peut recevoir le faisceau du laser de pompage dans une direction opposée à la direction du faisceau qu'elle émet. Cette source de signal présente de préférence une structure telle qu'elle n'émette qu'une seule fréquence. Il peut s'agir d'une diode laser à émission surfacique ou d'un petit barreau laser comprenant un matériau actif et deux miroirs de manière à former une cavité résonante, l'épaisseur de la cavité étant suffisamment petite pour ne générer qu'une fréquence d'émission sous l'action du pompage optique.

15 20 25 Lorsque le milieu constituant le laser de pompage est transparent à la longueur d'onde de la source de signal, il peut être traversé par le faisceau de cette source, ce qui permet d'envisager un montage particulièrement compact dans lequel la fibre optique et la source de signal sont placées de part et d'autre du laser de pompage, dans l'axe d'émission dudit laser de pompage.

30 La présente invention sera mieux comprise et d'autres avantages apparaîtront à la lecture de la description qui va suivre, donnée à titre non limitatif et grâce aux figures annexées parmi lesquelles :

- la figure 1 représente un exemple de source de signal de type diode laser à émission surfacique, pouvant être utilisée dans la source de lumière cohérente de puissance selon

l'invention ;

- la figure 2 illustre un exemple de source selon l'invention dans lequel le laser de pompage est transparent et traversé par l'onde signal.

5 La source optique cohérente de puissance selon l'invention comprend un unique laser de pompage (LP) émettant à une longueur d'onde  $L_p$  permettant d'alimenter optiquement à la fois une source cohérente de signal (SC) de longueur d'onde  $L_s$  et la fibre amplificatrice (F). De préférence le laser de pompage (LP) est une diode laser dont la nature du matériau 10 semiconducteur dépend de la longueur d'onde de la pompe  $L_p$ . A titre d'exemple une diode laser obtenue par croissance de composés pseudomorphiques GaInAs/GaAlAs génère une onde de pompe à 0,98  $\mu\text{m}$  alors qu'une diode laser GaInAsP génère une 15 onde de pompe à 1,48  $\mu\text{m}$ . Le laser de pompage émet un faisceau arrivant sur la source de signal (SC) dans une direction parallèle au faisceau émis par la source de signal. Cette source de signal se compose d'une partie active constituée par un matériau capable d'être le siège d'une inversion de population 20 entre état fondamental et état excité et de générer une émission radiative cohérente, et de deux miroirs déposés de part et d'autre du matériau actif. La source de signal (SC) peut être une diode laser à émission surfacique obtenue à partir d'un empilement de couches d'un matériau actif et de structures 25 réalisant la fonction miroir type miroirs de Bragg. La figure 1 illustre ce type de diode laser photopompée par un laser, les faisceaux optiques de pompage et d'émission de signal étant dans des directions anti-parallèles. Le matériau (m) de la couche active est choisi de manière à présenter une énergie de bande 30 interdite située spectralement dans la courbe de gain de l'espèce terre rare insérée dans la fibre optique amplificatrice. Ainsi en utilisant des fibres dopées avec de l'erbium  $E_r^{3+}$  capable de fluorescer dans la fenêtre 1,53-1,56  $\mu\text{m}$  on peut choisir un matériau (m) de diode laser à émission surfacique de type GaInAsP ; l'épaisseur de la couche active

étant de préférence déterminée de façon à ne générer qu'une seule fréquence d'émission permettant ainsi de disposer d'une source optique cohérente monofréquence de moyenne puissance. Une épaisseur de l'ordre du micron satisfait cette exigence. La 5 cavité résonante est réalisée grâce à deux miroirs  $M_1$  et  $M_2$  disposés de part et d'autre du matériau actif. Ces miroirs peuvent être des miroirs de type Bragg constitués d'empilement de matériaux semiconducteurs transparents sur les fenêtres d'émission et de pompage. On peut également employer un miroir 10 de Bragg  $M_1$  et un miroir diélectrique de sortie  $M_2$ . Il est nécessaire que le miroir de sortie  $M_2$  présente une bonne transparence à la longueur d'onde de pompe  $L_p$  de façon à ce que les photons puissent photoexciter le matériau (m). On adapte donc la nature des matériaux semiconducteurs pour 15 obtenir la transparence du miroir de Bragg  $M_2$  à  $L_p$ .

Le miroir  $M_1$  est déterminé de manière à réfléchir au maximum l'onde signal émise à la longueur d'onde  $L_s$  pour rendre la cavité résonante d'une manière unidirectionnelle ; si de plus ce miroir réfléchit bien l'onde de pompe, le matériau actif peut 20 être photoexcité davantage par aller et retour. A titre d'exemple pour une longueur d'onde de pompe  $L_p = 0,98 \mu\text{m}$  et un signal émis à  $L_s = 1,55 \mu\text{m}$  :

- la diode laser à émission surfacique peut être constituée par un matériau actif de type GaInAsP ;
- le miroir  $M_1$  peut être réalisé par un empilement de matériaux InP/GaAs/GaAlAs ;
- le miroir  $M_2$  peut être réalisé par un empilement de matériaux GaInAsP/InP.

Les épaisseurs totales des miroirs étant de l'ordre du 30 micron et étant obtenus par les techniques classiques de croissance des composés semiconducteurs.

Il est également possible d'utiliser comme source de signal (SC) une petite plaque laser composé de matériau solide tel que du verre à l'erbium dopé avec des ions  $E_r^{3+}$  ou bien du grenat d'yttrium et d'aluminium (YAG) également dopé avec des

ions  $E_r^{3+}$ , les miroirs  $M_1$  et  $M_2$  pouvant être directement les faces terminales du matériau actif. L'utilisation d'une telle source de signal (SC) dans le cadre de l'invention utilise un faisceau de pompage dans une direction parallèle au faisceau émis à  $L_S$  alors que généralement l'opération de pompage est effectuée perpendiculairement à l'axe de la cavité résonante.

Le signal émis à la longueur d'onde  $L_S$  et l'onde de pompe à  $L_p$  sont introduits dans une fibre amplificatrice qui en sortie fournit une source cohérente de lumière de préférence monofréquence de moyenne puissance. Pour cela on utilise une optique permettant d'optimiser le couplage entre les deux faisceaux optiques et le cœur de la fibre employée. Cette fibre peut être réalisée en silice dopée avec une terre rare dont la nature est adaptée à la longueur d'onde à laquelle on s'intéresse. Ainsi pour disposer d'une source cohérente de puissance à  $L_S = 1,55 \mu m$  on peut utiliser une fibre de silice dopée à l'erbium. En effet l'ion  $E_r^{3+}$  fluoresce sur la fenêtre  $1,53-1,56 \mu m$  lorsqu'il a été pompé optiquement à une longueur d'onde de pompe  $L_p = 0,808 \mu m$  ou  $L_p = 0,98 \mu m$  ou bien encore  $L_p = 1,48 \mu m$ . On adapte alors la nature du matériau actif de la source de signal (SC) de manière à ce qu'il puisse être pompé également à la même longueur d'onde de pompe  $L_p$  pour émettre le signal à la longueur d'onde  $L_S$  qui par émission stimulée dans la fibre optique ressort amplifié. On adapte également la nature des miroirs  $M_1$  et  $M_2$  à la longueur d'onde  $L_p$  que l'on a choisie ; ainsi dans le cas d'un pompage à  $1,48 \mu m$ , en utilisant une diode laser à émission surfacique à base du quaternaire GaInAsP, la transparence du miroir  $M_1$  à  $1,48 \mu m$  peut être obtenue avec des miroirs de Bragg résultant de l'empilement de matériaux GaInAsP/InP.

En utilisant un laser de pompage dont le matériau actif est transparent à la longueur d'onde  $L_S$ , il est possible d'élaborer une source cohérente selon l'invention, en ligne donc particulièrement simple et compacte. La figure 2 illustre cet exemple de source dans laquelle le laser de pompe excite

simultanément à partir de l'émission sur ses deux faces, d'une part la source cohérente de signal (SC), d'autre part la fibre amplificatrice dopée terre rare. Une telle configuration ne nécessite aucun miroir de renvoi et rend la source 5 particulièrement pratique à manipuler.

La source selon l'invention peut être accordée aux longueurs d'onde d'émission auxquelles on s'intéresse. En effet on peut doper les fibres avec d'autres ions terres rares tels que l'holmium ; ainsi une fibre en silice dopée avec de 10 l'holmium et codopée avec des ions  $Tm^{3+}$  peut émettre à  $2,04 \mu m$  en étant pompée à une longueur d'onde  $L_p$  au voisinage de  $0,8 \mu m$ . Une diode laser à émission surfacique élaborée à partir de composés de type AlGaAsSb comme matériau actif peut alimenter la fibre optique dopée holmium pour disposer d'une source 15 cohérente de puissance à  $2,04 \mu m$ .

Avec les sources cohérentes monofréquences de puissance selon l'invention opérant à des longueurs d'ondes choisies on dispose donc de sources également capables de jouer le rôle de sources primaires de commande de laser de plus 20 grande puissance.

25

30

**REVENDICATIONS**

1. Source de lumière cohérente de puissance comprenant :

- un laser de pompage émettant à une longueur d'onde  $L_p$  ;

5 - une source cohérente de signal émettant à une longueur d'onde  $L_s$  ;

10 - une fibre optique amplificatrice dopée avec une terre rare, cette fibre recevant la lumière du laser de pompage et la lumière de la source de signal et émettant à la longueur d'onde  $L_s$  ;

caractérisée en ce que la source cohérente de signal et la terre rare de la fibre optique sont pompées à la même longueur d'onde  $L_p$  par le laser de pompage.

15 2. Source de lumière cohérente de puissance selon la revendication 1, caractérisée en ce que le laser de pompage émet un faisceau qui arrive sur la source de signal dans une direction parallèle au faisceau émis par la source du signal.

20 3. Source de lumière cohérente de puissance selon la revendication 2, caractérisée en ce que la source de signal reçoit le faisceau du laser de pompage dans une direction opposée à la direction du faisceau qu'elle émet.

25 4. Source de lumière cohérente de puissance selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que la source de signal est une source laser monofréquence.

5. Source de lumière cohérente de puissance selon la revendication 4, caractérisée en ce que la source de signal est une diode laser à émission surfacique.

30 6. Source de lumière cohérente de puissance selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que le laser de pompage est transparent à la longueur d'onde de la source de signal et est traversé par le faisceau de cette source.

7. Source de lumière cohérente de puissance selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le laser de pompage est placé dans l'axe d'émission de la source de signal.

5 8. Source de lumière cohérente de puissance selon la revendication 7, caractérisée en ce que la fibre optique et la source de signal sont placées de part et d'autre du laser de pompage dans l'axe d'émission dudit laser de pompage.

10

15

20

25

30

1/1

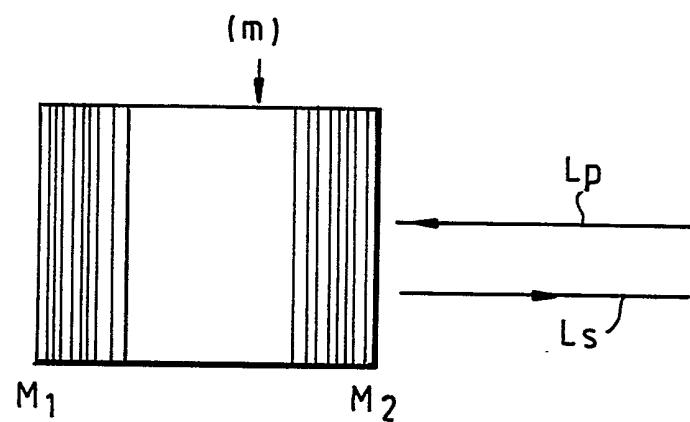


FIG.1

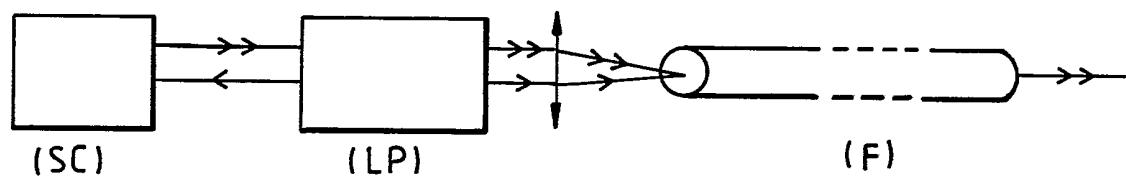


FIG.2

INSTITUT NATIONAL  
de la  
PROPRIETE INDUSTRIELLE

## RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
nationalFR 9111742  
FA 465984

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie		
X	<p>IEEE PHOTONICS TECHNOLOGY LETTERS vol. 2, no. 8, Août 1990, NEW YORK US pages 562 - 564; J.B. SCHLAGER ET AL.: 'Subpicosecond pulse compression and Raman generation using a mode-locked Erbium-doped fiber laser-amplifier' * abrégé; figure 1 * * page 562, colonne de gauche, ligne 17 - ligne 20 * * page 562, colonne de droite, alinéa 2 * ---</p>	1,4
A	<p>OPTICS LETTERS. vol. 14, no. 18, 15 Septembre 1989, NEW YORK US pages 999 - 1001; Y. KIMURA ET AL.: 'Laser-diode-pumped mirror-free Er3+ doped fiber laser' * page 999, colonne de gauche, alinéa 3 - colonne de droite, alinéa 1; figure 1 * ---</p>	1,4
A	<p>EP-A-0 419 059 (STC PLC) * revendications 1,2,5,6; figure 1 * ---</p>	1,4
A	<p>IEEE PHOTONICS TECHNOLOGY LETTERS vol. 2, no. 3, Mars 1990, NEW YORK US pages 156 - 158; D.L. McDANIEL, JR. ET AL.: 'Vertical cavity surface-emitting semiconductor laser with cw injection laser pumping' * abrégé; figures 1,2 * -----</p>	1-5,7
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		HO1S
Date d'achèvement de la recherche 02 JUIN 1992		Examinateur BATTIPEDE F.
<p><b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		